

CESER de Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 14 novembre 2017 à Besançon

Avis du CESER « rapport 1-1 orientations budgétaires 2018 du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté »

Déclaration d'André COLIN pour la CGT

En préambule, pour construire des orientations budgétaires 2018, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté s'attache à rappeler le contexte de la situation économique mondiale, française et régionale. Notre organisation CGT formulera quelques remarques d'appréciation sur ce préambule : pour la CGT la politique fiscale du gouvernement (hausse de la CSG) pour les plus pauvres et la baisse de l'impôt pour les classes les plus fortunées aura un impact négatif sur la consommation intérieure.

Selon le gouvernement par la voix du ministre de l'économie : réduire la « pression fiscale » sur les plus fortunés vise à leur offrir « *une fiscalité stable, simple, légère* ». Si nous relions ces propos et les ordonnances réformant le droit du travail, nous voyons très clairement les choix du pouvoir en place : **stabilité pour les riches, flexibilité pour les travailleurs.**

Selon le gouvernement, ces cadeaux aux plus riches viseraient à promouvoir « l'économie réelle », selon la théorie du « ruissellement ». Cette supposition est purement idéologique. Rien ne prouve que ces cadeaux se transformeront en investissement. Les faits démontrent le contraire ainsi qu'une étude de Natixis. Pour la CGT, Il s'agirait d'examiner les liens entre la « prospérité des riches » et un certain nombre de facteurs comme le taux d'emploi et de chômage, les gains de productivité liés aux nouvelles technologies, le taux de croissance économique, l'effort de recherche-développement, le taux de pauvreté et les inégalités.

Le premier semestre 2018 sera moins favorable en raison du transfert partiel de la CSG en cotisation pour les salariés ainsi qu'avec le prélèvement arbitraire sur les pensions et retraites à partir de 1180 euros. La CGT relève que le taux de chômage n'est pas revenu à son niveau d'avant crise, ni le PIB régional notamment. Le contexte géopolitique entretenu par des tensions mondiales sur la hausse du pétrole conjugué à un avenir politique incertain dans certains pays font exprimer certains économistes sur des doutes d'une reprise durable de la croissance. L'hypothèse réside autour de la création d'une nouvelle bulle spéculative qui incite à la plus grande prudence. Au regard de ces éléments, la CGT porte un regard modérateur sur cette embellie décrite dans le préambule.

Concernant les orientations budgétaires de la Région, nous constatons une évolution négative des ressources (-1,22%) alors que de plus en plus de compétences sont assurées par les régions et que les solutions à trouver pour répondre aux besoins des populations, pour assurer un développement économique de qualité et un aménagement du territoire équilibré, nécessiteront des moyens importants.

Après des années de pressions budgétaires sur les collectivités avec le pacte de responsabilité, ses 11 milliards de baisse des dotations (perte cumulée de la DGF de 51,6 M€ à fin 2016 pour les régions B et FC), les annonces récentes du gouvernement visant à diminuer encore les dépenses publiques et se plier au dogme des 3%, nous inquiètent.

Malgré la multiplication des incantations, ces diminutions de dépenses ne contribueront pas à préparer l'avenir que ce soit les 13 milliards d'ici 2022, dont 3 milliards dès cette année, ou la non-reconduction du fonds de soutien pour le développement économique (-19,9 millions pour la région).

L'an dernier, l'annonce d'une nouvelle ressource basée sur une fraction de la TVA remplaçant la DGF avait été saluée comme une évolution positive. Nous constatons qu'il n'en est rien puisque la DGF est finalement en baisse en raison de la non-reconduction du fond de soutien (nous avons déjà l'année dernière pointé les inconnues de cette annonce et ce risque ...).

Nous dénonçons aussi le mécanisme « tordu » adopté pour la diminution de 13 milliards : en effet il ne passera pas par de nouvelles baisses de dotations mais par une "maîtrise de la croissance et une moindre progression des dépenses locales" par les collectivités territoriales elles-mêmes.

"Aux collectivités de prendre la part de ce qui leur revient en frais de fonctionnement et en dépenses d'investissement" a annoncé le président de la république. C'est le chantage du "pacte girondin" : "je vous donne de la flexibilité... mais je vous demande en échange de faire des économies" tout en prévenant qu'elles s'exposent à des mesures unilatérales si elles ne s'auto-administrent pas elles-mêmes avec les baisses demandées.

Il y a besoin d'une vraie réforme de la fiscalité et en particulier de la fiscalité locale qui permette un développement des services publics, un développement économique durable pour préparer l'avenir en répondant aux besoins des populations.

Les deux anciennes régions ont maîtrisé depuis 2014 leurs dépenses de fonctionnement, cela ne peut être sans fin. Les personnels du Conseil régional le mesurent pleinement et en font largement les frais.

Nous déplorons également les promesses électorales non tenues comme la gratuité des transports scolaires dans les départements où ils étaient payants, ce qui entraîne une inégalité pour les enfants dans la région en fonction des départements où ils habitent.

L'avis pointe ces questions, les déplore, mais se place dans l'acceptation des contraintes budgétaires imposées.

La CGT s'abstiendra sur l'avis.